

Sommaire



LE BULLETIN CLARIFIÉ EN GÉNÉRAL



LE BULLETIN CLARIFIÉ DANS COOLPAIE



LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DU BULLETIN CLARIFIÉ



Exemple



FAQ



Mode opératoire



Nota Bene



Rappel



Important



Titres



LE BULLETIN CLARIFIÉ EN GÉNÉRAL

Depuis le 1/01/2018, le nouveau modèle de **bulletin de paie dit clarifié est obligatoire** pour toutes les entreprises.

L'objectif est de permettre une meilleure visibilité et compréhension du bulletin de paie en regroupant les cotisations par catégories (santé, retraite, assurance chômage, etc.)

Voir plus d'informations sur ces catégories sur le site du service public.



[Site du service public](#)



LE BULLETIN CLARIFIÉ DANS COOLPAIE

coolpaie intègre depuis la version 4.0.0.8.218 les bulletins clarifiés.

Pour permettre l'édition des bulletins clarifiés, un nouveau champ a été **ajouté dans le paramétrage des retenues**, le champ "**catégorie bulletin simplifié**"

Dans le développement de cette version, il a été intégré la classification des retenues par catégorie, pour :

- les **retenues existantes** par défaut dans coolpaie
- les **retenues créées** par l'utilisateur dont la nature de la retenue et son paramétrage est suffisant pour permettre l'automatisation de la classification.

Dans le cas où la nature et/ou le **paramétrage de la retenue est insuffisant / incohérent** pour permettre au logiciel de classer de manière automatisée la retenue dans une catégorie, **l'utilisateur doit alors paramétrer la catégorie à appliquer.**



Ce paramétrage s'effectue dans le logiciel depuis "menu / paramètres de la paie / retenues"

1 - Double cliquer sur une retenue afin d'accéder à l'éditeur de retenue

2 - Chercher la retenue à modifier (*possibilité par exemple de trier par ordre alphabétique en cliquant dans libellé, ou par caisse ..*)

3 - Déverrouillez le cadenas

4 - Choisir dans la liste déroulante du champ "catégorie bulletin simplifié" la catégorie à affecter à la retenue

5 - Cliquer sur "valider"

3

4

5



LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DU BULLETIN CLARIFIÉ

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les grands principes de classification des retenues.

TYPE DE CATEGORIE	Détail sur la catégorie	Type de retenue	Exemple	Caisse
ASSURANCE SANTE	Regroupe les retenues liées à la santé	<i>Assurance maladie</i> <i>Mutuelle / Prévoyance</i>		Urssaf Audiens ou autre complémentaire prev /santé
ACCIDENTS DU TRAVAIL – MALADIES PROFESSIONNELLES	Retenue accident du travail (Taux AT)	<i>Accident du travail</i>		Urssaf
ASSURANCE RETRAITE	Regroupe les cotisations liées à la retraite (plafonnées et déplafonnées pour les cotisations Urssaf et selon les tranches pour les retenues Audiens)	<i>Assurance Vieillesse</i> <i>Retraite</i>		Urssaf Audiens
ASSURANCE CHOMAGE	Regroupe les retenues liées à l'assurance chômage	<i>Retenues chômage</i> <i>APEC</i>		Chomage
ALLOCATIONS FAMILIALE	Intègre les cotisations patronales dites "allocations familiales"	<i>Allocation familiale</i>		Urssaf
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR	Agrège les contributions spécifiques dues uniquement par l'employeur	<i>Diverses cotisations patronales</i>	Fnal CMB Taxe d'apprentissage	Urssaf CMB Afdas
COTISATIONS STATUTAIRES OU PREVUES PAR LA CONVENTION COLLECTIVE	Intègre les cotisations soumises en fonction du statut ou de la convention collective de la structure employante	<i>Diverses cotisations patronales</i>	Congés spectacle FNAS	Caisse de congés spectacle FNAS
CSG non imposable à l'impôt sur le revenu		<i>CSG Déductible</i>		Urssaf
CSG/CRDS imposable à l'impôt sur le revenu		<i>CSG / RDS imposable</i>		Urssaf
ALLEGEMENT DES COTISATIONS	Indique les différentes déductions et réductions de charges sociales	<i>Diverses réductions patronales</i>	Réduction Fillon Lodeom (pour les Dom Tom)	Urssaf Urssaf
RETENUE A LA SOURCE	Indique pour les salariés fiscalement étrangers la retenue à la source	<i>Retenue salariale</i>	Retenue à la source	Trésor Public